

Séance du CET du : 12.11.2024 de 19h40 à 21h15
Lieu : Collège primaire de Pailly – salle de musique

Liste de Présence

	Invités	Fonction/ site	Statut
	Marguerat Dimitri	Doyen de l'établissement ETS et membre du CO des 50 ans des Trois-Sapins	P

	Membres	Fonction/ site	Statut
1.	Trenz Magnin Christine	Présidente ETS	P
2.	Dubach Valentin	Délégué politique BPJ	P
3.	Isaaz Annelise	Déléguée politique EEG	E
4.	Milian-Chappuis Carole	Déléguée politique BPJ	P
5.	vacant	Délégué politique	
6.	Schmid Céline	Déléguée politique ETS	E
7.	Thévenaz Jenifer	Déléguée politique VLT/PP	E
8.	Wegmann Christophe	Délégué politique VLT/PP	P
9.	Amaudruz Sylvain	Directeur d'établissement ETS	P
10.	Bertholet Julien	Directeur d'établissement VLT/PP	P
11.	Berdoz Christian	Directeur d'établissement BPJ	P
12.	Viguet Nicolas	Directeur d'établissement EEG	P
13.	Jacot-Descombes Delphine	Enseignante BPJ bureau du CET	P
14.	Jaquemet Marianne	Enseignante VLT/PP	P
15.	Du Bois d'Aische Yves	Enseignant ETS	E
16.	Roubaty Raphaël	Enseignant EEG	P
17.	Delay Aline	Parent d'élève EEG	P
18.	Bron-Cornioley Sandrine	Parent d'élève BPJ	P
19.	Cereghetti Virginie	Parent d'élève ETS	P
20.	Farina Piergiorgio	Parent d'élève EEG bureau du CET	E
21.	Méan Marie	Parent d'élève VLT/PP	P
22.	Moret Céline	Parent d'élève VLT/PP	E
23.	Cagneau Crystel	Parent d'élève BPJ	E
24.	Bonnet Elisabeth	Parent d'élève ETS	P
25.	Brocard-Guinchard Céline	Société civile VPP	P
26.	Gavillet Line	Société civile BPJ	E
27.	Adamina Yael	Société civile BPJ	P
28.	Mathey François	Société civile ETS	P
29.	Simon Olivier	Société civile VPP	P
30.	Simonneau Maité	Société civile EEG	P
31.	Tenthorey David	Société civile ETS	E
32.	Zucco Aurélie	Société civile EEG	P

Rédactrice : Jessica Biasotto Calcagno, secrétaire du CET

Légendes : P = présent / E = excusé / A = absent VLT/PP = Villars-le-Terroir – Poliez-Pittet
BPJ = Bercher – Plateau du Jorat
ETS = Echallens – Trois-Sapins
EEG = Echallens – Emile Gardaz

Ordre du jour modifié

1. Accueil
2. Appel - liste de présence
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Adoption du PV de la séance du 28.05.2024
5. Communications de la Présidente
6. Information et communication :
 - a. Quart société civile
 - b. Quart parents
 - c. Quart politique
 - d. Quart école
7. Etablissement Trois-Sapins : 50 ans des Trois-Sapins
8. Information des groupes de travail en cours
 - a. Projet « soutien à la formation professionnelle »
 - b. Projet journée de la Mobilité douce à l'Ecole
9. Election d'un nouveau membre au Bureau du CET ASIRE (membre Quart société civile)
10. Divers et propositions individuelles

La séance débute à 19h40, elle est ouverte par la Présidente.

De /Objets	Tâche/ Responsable
2. Appel – liste de présence	
La Présidente souhaite la bienvenue à toute l'assemblée pour cette 1^{ère} séance de l'année scolaire mais la dernière de l'année civile. Une verrée sera donc proposée à la fin de la séance afin de clore l'année 2024. La Présidente souhaite également la bienvenue aux nouveaux membres suivants : Elisabeth Bonnet, Aline Delay, Valentin Dubach et Yael Adamina. La parole leur sera donnée au point 6. « Information et communication des quarts » afin qu'ils puissent se présenter. Elle informe qu'un invité : Monsieur Dimitri Marguerat, viendra vers 20h00 afin de présenter le point : 50 ans des Trois-Sapins. La Présidente remercie l'accueil chaleureux par le concierge Monsieur Coigny dans cet établissement du Collège de Pailly et passe la parole à C. Berdoz afin de nous présenter ce lieu. C. Berdoz présente l'établissement de Pailly (nombre d'élèves, de classes, de salles, quelques informations sur l'historique, etc.) et nous transmet que tout se passe bien. La Présidente passe la parole à la secrétaire pour l'appel. Présents à l'appel : 22 personnes Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.	
3. Approbation de l'ordre du jour	
La Présidente informe d'une modification à apporter à l'ordre du jour. ➤ Avancer le point 9 au point 7 et décaler les points suivants afin que D. Marguerat puisse présenter le point : 50 ans des Trois-Sapins. ➤ Décision : L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité et donc approuvé tel que présenté.	

4. Adoption du PV n°12 de la séance 28.05.2024	
Aucune demande de modification n'est demandée.	
➤ Le procès-verbal de la séance du 28 mai 2024 est accepté à la majorité avec 3 abstentions.	
La Présidente remercie la secrétaire pour son travail.	
5. Communications de la Présidente	
La Présidente informe des dates et des lieux des prochaines séances :	
✓ Mercredi 12 février 2025 à l'Etablissement primaire d'Echallens - Emile Gardaz ✓ Mardi 6 mai 2025 à l'Etablissement secondaire d'Echallens - Trois-Sapins ✓ Mercredi 19 novembre 2025 à Villars-le-Terroir – Poliez-Pittet	
➤ Question de M. Simonneau : Pourquoi les séances ont-elles lieux en alternance du mardi et du mercredi ? ➤ Réponse de la Présidente : un ancien membre avait fait part d'une demande de tournus afin de concilier le CET de ses autres obligations.	
➤ Question de S. Amaudruz : Qui fait la démarche pour la réservation des salles ? ➤ Réponse de la Présidente : elle regardera directement avec les directeurs.	
La Présidente tient à remercier les membres et les directeurs pour leur engagement au sein du CET.	
La Présidente -> doit regarder avec les directeurs pour la location des salles	
6. Information et communication	
a. Quart société civile	
La Présidente informe que suite à la démission de Sébastien Lehmann, Yael Adamina reprend ce poste pour représenter l'APE-Menthue. Elle lui souhaite la bienvenue et lui cède la parole afin qu'elle puisse se présenter.	
➤ Y. Adamina est présidente de l'APE Menthue – APEME depuis plus de 10 ans. Elle nous présente son association et nous transmet leur projet (récolter des fonds pour : proposer des cours, des conférences, des passeports vacances, ...)	

b. Quart parents

La Présidente rappelle que suite aux démissions de L. Zumbrunnen et L. Boubakeur, deux postes étaient vacants au sein du Quart. Elle informe qu'elle a le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres : Elisabeth Bonnet et Aline Delay. Elle leur souhaite la bienvenue et leur cède la parole.

- E. Bonnet est mère de deux enfants et diplômée dans le travail social. Elle s'est orientée ensuite dans les premiers secours.
- A. Delay est mariée, deux enfants et travaille depuis 30 ans dans le secteur de la banque. Elle est également musicienne.

Le Quart parents est désormais au complet.

c. Quart politique

La Présidente rappelle les démissions de A. Pointet et J. Corbaz.

Elle informe que le poste de J. Corbaz sera repourvu au Conseil intercommunal de l'ASIRE en février 2025 et que Valentin Dubach a été élu lors du dernier Conseil. Elle lui souhaite la bienvenue et lui passe la parole afin de se présenter.

- V. Dubach vient de Thierrens. Il s'occupe des finances et de l'informatique à la Municipalité. Il a été élu au mois de juillet. Il a deux enfants. Il se réjouit de découvrir le CET.

La Présidente le remercie et passe ensuite la parole à Ch. Wegmann.

- Ch. Wegmann présente des points concernant le Conseil intercommunal de l'ASIRE suivants :
 - Le 24 septembre 2024, le budget 2025 a été accepté à l'unanimité (le coût pour les Communes est à 670.- par habitant).
 - Qu'il y a des changements concernant le site internet de l'ASIRE.
 - Rappel de l'application « CommuneApp » mise en place par l'ASIRE à disposition des parents pour permettre une meilleure transmission d'information.

La Présidente le remercie.

d. Quart école

La Présidente demande à chaque directeur comment s'est passée la rentrée.

- S. Amaudruz : La rentrée aux Trois-Sapins s'est très bien passée et a été sereine. Cela représente 860 élèves, 45 classes et 120 enseignants.
- N. Viguet : C'était une rentrée classique. Il y a beaucoup d'élèves, l'école est pleine. Cela commence à inquiéter. Il y a eu également un reportage sur la rentrée enfantine sur la prise en charge des élèves.
- J. Bertholet : Il y a une baisse d'effectifs assez importante. Cela représente environ 10%. Cela engendre des fermetures de classes et des regroupements. Il y a également une ou deux situations un peu difficile avec les 1-2P au niveau socio-éducatif.
Il explique également qu'il y aura bientôt les changements d'horaires des cars postaux. Il y aura un décalage d'horaire. Situation un peu compliquée.
- Ch. Berdoz : informe qu'il y a des besoins particuliers pour certains élèves de 1-2 P à mettre en place. Il y a également quelques situations particulières (ex. élèves de 3-4P, comportement dans le bus).
- S. Amaudruz : rajoute également qu'il y a aussi des situations sous tensions (en attente de projet).
- N. Viguet : rajoute qu'il y a un nouveau terrain de sports et qu'il est bien utilisé par les enfants.

La Présidente précise que selon les dires des élèves, le terrain est appelé « Le City ».

Discussion collégiale entre les membres sur son nom et sur son utilisation.

- N. Viguet informe que la ½ journée que le CET octroie, sera désormais considérée par la DGEO comme « congé vacances », donc, il n'y aura plus de permanence proposée aux élèves.
- Question de M. Méan sur les permanences en UAPE lors de ces journées de congés.
- Réponse de O. Simon : Les structures d'accueil parascolaire s'organisent en fonction des demandes mais il n'y a pas de personnel pour le matin. A voir selon les fréquentations des enfants inscrits.

Les directeurs
-> vont faire
l'annonce

7. Etablissement Trois-Sapins : 50 ans des Trois-Sapins

La Présidente cède la parole à D. Marguerat qui va présenter le projet des 50 ans des Trois-Sapins.

- D. Marguerat est le nouveau doyen depuis le mois d'août et il est également membre du comité d'organisation de cet événement.
- Il présente l'événement :
 - Date annoncée: Le samedi 20 juin 2026, de 11h00 à 22h00
➔ **Date modifiée au samedi 9 mai 2026 selon information transmise après la séance du CET par S. Amaudruz.**
 - Cela sera une journée pleine de festivités, de jeux et de souvenirs
 - Retrouvez d'anciens camarades et professeurs
 - Découvrez l'école de demain

Il explique les trois pôles (festif, ludique, rétrospective et projection vers l'avenir) pour une célébration unique.

- S. Amaudruz remercie D. Marguerat pour son investissement.
- D. Marguerat demande sous quelle forme le CET veut participer à cette journée et si quelqu'un veut faire partie de la commission ?
- M. Méan propose que le Quart parents fasse quelque chose.

La Présidente rend attentive le Quart parents qu'ils devront organiser possiblement durant cette même période, une assemblée des parents afin d'organiser les élections pour la nouvelle législature qui débutera en juillet 2026.

- C. Milian-Chappuis questionne l'avancée du projet ?
- D. Marguerat répond qu'une partie est déjà faite mais qu'il y aurait une partie à construire ensemble.

La Présidente demande aux membres de voter pour la création d'un groupe de travail de 2-3 personnes ?

- Les membres acceptent à la majorité avec 3 abstentions.

La Présidente demande aux membres intéressés de se manifester ?

- ✓ Maité Simmoneau
- ✓ Elisabeth Bonnet
- ✓ Christine Trenz Magnin (la Présidente)

La Présidente remercie S. Amaudruz et D. Marguerat pour leur intérêt auprès du CET.

La Présidente
-> va prendre contact avec D. Marguerat pour une date de rencontre

8. Information des groupes de travail en cours

a. Soutien à la formation professionnelle

La Présidente passe la parole à C. Milian-Chappuis.

C. Milian-Chappuis informe qu'il y a eu une réunion le 10 septembre dernier et constate que les choses bougent. Madame Marguerat recontactera le groupe si besoin.

Le groupe de travail ne s'est pas revu depuis mais reste en attente si besoin.

- S. Amaudruz informe que plein de choses sont mises en place (amener les entreprises dans les écoles, le projet lift, le speed recruiting, ...).
- C. Milian-Chappuis ajoute qu'il est bien possible que le CET a été un élément déclencheur dans l'évolution de ces événements par l'invitation au CET de la Présidente de l'ARGVD, Madame Monique Hoffsteter.
- V. Cereghetti demande si le speed recruiting va être reconduit ?

- D. Marguerat lui répond que cela est prévu.

La Présidente remercie les intervenants pour leur retour.

b. Projet journée de la Mobilité douce à l'école

La Présidente informe que la journée de la mobilité douce a eu lieu le 20 septembre 2024. Qu'il y a eu un sondage qui a été fait mais que suite à un bug, celui-ci n'a pas été envoyé.

- ➔ Le sondage va être reconduit.

La Présidente
-> va envoyer
le sondage

La Présidente transmet que la journée s'est bien passée. Bonne anticipation (temps et organisation). Le groupe de travail était composé de : D. Jacot-Descombes, M. Jaquemet, C. Moret et la Présidente.

La Présidente passe la parole à D. Jacot-Descombes et M. Jaquemet pour en parler.

- Il y a eu quelques retours positifs reçus de Bercher, Poliez-Pittet et Essertine (les moments d'échanges, le côté convivial, les animations, ...).
 - A Thierrens, il y a de nouveaux eu des parents et des enfants qui se sont déplacés à cheval.
 - A Echallens, l'ATE a été invité par la Commune afin de se présenter et soutenir cette démarche d'organiser des pédibus.
 - D. Jacot-Descombes s'est organisée pour apporter les boissons à Thierrens et Saint-Cierges.
 - Comme l'année passée, la Commune de Montanaire n'a pas souhaité participer à cet événement.
- Question de V. Dubach. Qu'est-ce que cette journée implique exactement pour la commune ?

La Présidente répond qu'il est demandé aux Communes d'organiser la mise à disposition des boissons (thé, café, eau) qui seront offertes aux parents et aux enfants. Le CET se charge d'organiser les petits pains. Tout l'événement est organisé et offert par le CET.

- V. Dubach informe qu'il va reprendre ce sujet en séance de Municipalité à Montanaire.

La Présidente le remercie.

- Question de C. Milian-Chappuis : demande si le CET a mis des affiches ou des drapeaux « publicitaires » pour rendre le CET visible ?

La Présidente répondit que le CET dispose de deux drapeaux publicitaires et qu'ils ont été mis à Thierrens et Echallens.

- C. Milian-Chappuis informe que sur le site de Bercher, une enseignante a préparé rapidement le jour de l'événement, des affiches pour rendre visible le CET. C. Milian-Chappuis propose qu'il puisse y avoir des affiches avec le CET – logo dans les espaces de distribution des petits pains et boissons.

La Présidente la remercie et en prend note. ➤ Ch. Wegmann rajoute que c'est très positif que les politiques, les parents et les enseignants puissent se rencontrer avec au centre l'enfant. ➤ C. Milian-Chappuis demande de la possibilité de mettre en place les pédibus pour toute l'année et non que sur un jour ? ➤ V. Cereghetti informe que l'ATE est justement en charge de soutenir la mise en place de pédibus par des parents. Un projet est en cours à Echallens. ➤ M. Simmoneau ajoute qu'un pédibus est à partir de 2 parents.	
9. Election d'un nouveau membre au Bureau du CET de l'ASIRE (membre Quart société civile)	
La Présidente informe que suite au départ de S. Lehmann du CET, le poste de représentant du Quart société civile au sein du bureau est à repourvoir. Elle demande donc si un membre du Quart société civile serait intéressé à rejoindre : P. Farina, D. Jacot-Descombes et elle-même. Cela représente une séance de préparation avant chaque CET. ➤ Aurélie Zucco se porte candidate. ➤ Elle est élue par les applaudissements des membres.	
10. Divers et propositions individuelles	
- Pas de divers ni propositions individuelles.	
Date des prochaines séances • Mercredi 12.02.2025 à 19h30, à l'Etablissement primaire d'Echallens - Emile Gardaz • Mardi 6 mai 2025, à 19h30, à l'Etablissement secondaire d'Echallens - Trois-Sapins • Mercredi 19 novembre 2025, à 19h30, à Villars-le-Terroir – Poliez-Pittet (qui se clôturera par une verrée).	
La Présidente clôture la séance en remerciant les membres pour leur attention et leur participation. Une verrée est offerte aux membres.	

Annexe : -

La séance est levée à **21h15**.

Prochaine réunion fixée le **mercredi 12 février 2025 à Emile Gardaz**.

Distribution : CoDIR de l'ASIRE et tous les membres du CET

Pour le Conseil d'Etablissement de l'ASIRE



Christine Trenz Magnin
Présidente



Jessica Biasotto Calcagno
Secrétaire